

Recyclage Habilitation Électrique BS et BE Manoeuvre

Formation : Recyclage Habilitation

Électrique BS et BE Manoeuvre

Référence : BSBER

Durée : 1 jour – 3.5 heures

Dates : voir calendrier INTER

Support de cours : français

Lieu : à distance, Paris, Bordeaux,

Lyon ou sur site

Tarif : 310€ HT

Date de mise à jour : 01/04/2025

HABILITATIONS ELECTRIQUES

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques électriques, appliquer les règles de prévention et utiliser les équipements de protection adaptés
- Réaliser des interventions élémentaires en basse tension en toute sécurité (BS)
- Effectuer des manœuvres d'exploitation électrique en basse tension (BE Manoeuvre)
- Réagir efficacement en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Description

Cette formation de recyclage permet de maintenir et d'actualiser les compétences des personnels habilités BS et BE Manoeuvre, conformément à la norme NF C 18-510. Elle vise à renforcer la prévention des risques électriques et à garantir la sécurité lors d'interventions élémentaires ou de manœuvres électriques en basse tension (BT). Le recyclage est obligatoire tous les 3 ans pour conserver l'habilitation et intégrer les évolutions réglementaires et techniques.

Public concerné

- Personnel non électricien réalisant des interventions élémentaires (remplacement ou raccordement simple) ou des manœuvres électriques (mise hors/sous tension, réarmement de disjoncteurs).
- Exemples : agents de maintenance, gardiens d'immeuble, techniciens non électriciens.

Prérequis

- Avoir suivi une formation initiale habilitation électrique BS et/ou BE Manoeuvre.
- Être titulaire d'une habilitation BS ou BE Manoeuvre valide ou expirée depuis moins de 3 ans.
- Disposer d'une aptitude médicale certifiée par l'employeur.



Nos Engagements Pédagogiques

- Des salles équipées de vidéoprojecteurs et de PC
- Des outils performants et adaptés aux formations en classe virtuelle
- 50% de cours théorique / 50% d'exercices pratiques
- Des formateurs qualifiés et expérimentés
- Chefs de projets, ingénieurs dans l'industrie



Styrel: bien plus qu'une formation !

- Intégrateur en Informatique Industrielle depuis 30 ans
- Une vision terrain indépendante de tout constructeur
- Des solutions complètes, du logiciel au matériel, en passant par le service



En situation de handicap ?

Contactez notre référent handicap :



+33 1 69 88 85 29



handicap@ame.ametrargroup.com



Programme de la formation

HABILITATIONS ELECTRIQUES

Rappels théoriques et mise à jour réglementaire:

- **Introduction et rappels fondamentaux**
 - Rappel des objectifs et symboles d'habilitation (BS, BE Manoeuvre)
 - Réglementation en électricité (Code du travail, NF C 18-510)
- **Les risques électriques et leur prévention**
 - Effets du courant sur le corps humain (électrisation, électrocution)
 - Zones à risque électrique : délimitation et balisage
- **Moyens de protection**
 - Équipements de protection collective (EPC) : balisage, consignation
 - Équipements de protection individuelle (EPI) : gants isolants, chaussures adaptées
- **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie**
 - Premiers secours en cas d'accident électrique
 - Procédures d'urgence incendie dans un environnement électrique
- **Mise à jour réglementaire et évolutions techniques**
 - Nouveautés dans la norme NF C 18-510 et recommandations INRS

Applications pratiques et évaluation:

- **Exercices pratiques sur interventions élémentaires (BS)**
 - Remplacement à l'identique de fusibles BT, lampes ou accessoires électriques simples
 - Raccordement hors tension sur circuits protégés contre les courts-circuits
- **Exercices pratiques sur manœuvres électriques (BE Manoeuvre)**
 - Mise hors/sous tension d'équipements BT
 - Réarmement de dispositifs de protection (disjoncteurs, relais thermiques)
- **Évaluation finale théorique et pratique**
 - QCM sur les notions théoriques abordées pendant la formation
 - Validation pratique des gestes sécuritaires sur une installation pédagogique

➤ Validation et Livrables

- **Attestation de formation** remise au stagiaire
- **Avis d'habilitation** transmis à l'employeur pour délivrance du titre
- **Recommandation INRS** : Recyclage obligatoire tous les 3 ans



Évaluation et suivi de la formation

- A l'issue de chaque demi-journée de formation, une feuille d'émargement est signée, à la fois par le stagiaire et le formateur.
- Des exercices pratiques de programmation en cohérence avec les objectifs de ce programme, permettent de vérifier l'acquisition des compétences tout au long de la session.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire lui permettant de faire valoir l'acquisition de ses nouvelles compétences.

Notre centre de formation

N° d'enregistrement Formation Continue :
11 91 02 737 91